



PROPOSITION DE STAGE

« Appui à la démarche de Projet Alimentaire Territorial sur le territoire du Haut-Languedoc ».

Etudiant(e) en Master niveau 1 ou 2
Gestion des territoires et développement local, Sociologie ou Géographie

Intitulé du stage : appui à la démarche de Projet Alimentaire Territorial sur le territoire du Haut-Languedoc au travers de deux axes :

- La réalisation d'un diagnostic des jardins partagés existants sur le territoire et la définition de pistes d'action pour leur développement ;
- la mise à jour d'un état des lieux de la restauration collective et la définition d'actions en lien avec ses besoins.

Durée prévue : 6 mois à réaliser entre mars 2023 et septembre 2023

Date limite de dépôt des candidatures : Les candidatures seront analysées au fur et à mesure de leur réception.

Encadrement : Béatrice Lauze du PNRHL (voir si rajout pour Pays)

Temps de travail : 100 % soit 35h00 hebdomadaires

Lieu de travail : Maison du Parc à Saint-Pons-de-Thomières (34 220) - 1 place du foirail

CONTEXTE DU PROJET

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc est un territoire rural comprenant 118 communes, situé dans la région Occitanie, à cheval sur deux départements le Tarn et l'Hérault. De par sa situation géographique, ce territoire est marqué par une diversité biologique et paysagère en se situant au carrefour d'influences bioclimatiques méditerranéennes, atlantiques et montagnardes. Cette diversité permet de bénéficier d'une mosaïque de productions agricoles : viticulture, élevages, productions fromagères, etc.

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, de par l'objectif stratégique de sa Charte « *faire de la valorisation des richesses du Haut-Languedoc, le moteur de développement de la consommation locale* », développe depuis plus de dix ans des initiatives de développement rural orientées vers les productions locales ainsi que des actions auprès des acteurs de la restauration collective pour sensibiliser à une alimentation durable et locale (circuits courts, marque Valeurs Parc, patrimoine culinaire, lutte contre le gaspillage alimentaire).

Fort de ces initiatives et de son rôle expérimental, le Parc naturel Régional s'est engagé en 2020 dans la démarche de Projet Alimentaire Territorial instauré par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014.

En février 2020 a eu lieu le séminaire de lancement du Projet Alimentaire Territorial (PAT) « Le Parc dans mon assiette ». S'en est suivi un travail de concertation avec les acteurs et la réalisation d'un diagnostic de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire.

Ce travail de diagnostic a été une base fondamentale pour la conduite d'ateliers ayant permis la détermination des enjeux et des objectifs du PAT « le Parc dans mon assiette » et de ses actions dont axes sont les suivants :

- Contribuer au défi de la reprise agricole ;
- Favoriser le développement d'une agriculture nourricière et durable ;
- Permettre une consommation de qualité, locale et durable pour tous ;
- Accompagner la restauration collective dans une démarche durable et de qualité ;
- Sensibiliser au développement d'une économie circulaire et vertueuse.

Le Projet Alimentaire Territorial du PNRHL a été labellisé au printemps 2021. Lauréat du volet A (phase de mise en œuvre) puis du volet B (phase de déploiement) de l'appel à projets du plan de relance, il est actuellement en pleine phase de déroulement des actions retenues (mise en œuvre programmée de 2021 à la fin 2023).

Le PNRHL coordonne la mission de stage et mutualisera les résultats avec le Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Les deux structures ont chacune un PAT complémentaire. Elles travaillent en étroite collaboration avec pour objectifs de transférer les expériences d'un territoire à l'autre et de réaliser des actions communes.

OBJECTIFS DU STAGE

Pour le volet jardins partagés (environ 2/3 de la mission) :

Les objectifs attendus sont les suivants :

- Mesurer l'impact sur l'alimentation des habitants.
- Faciliter le partage d'expérience et la mise en synergie des initiatives.
- Changer les comportements, redonner de la valeur aux aliments, sensibiliser au bien manger et cheminer vers la résilience du système alimentaire.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Réaliser un état des lieux des jardins partagés.
- Créer une typologie des jardins partagés afin d'identifier un modèle reproductible et encourager le développement.
- Identifier les besoins et les leviers pour favoriser leur développement ou améliorer leur fonctionnement.

Pour le volet restauration collective (environ 1/3 de la mission) :

Les objectifs attendus sont les suivants :

- Affirmer le rôle du Parc en tant que structure partenaire de la restauration collective locale.
- Augmenter la part de produits locaux et de qualité dans les menus.
- Positionner la restauration collective comme levier pour l'installation d'agriculteurs.

Les résultats attendus sont les suivants :

- La mise à jour de la liste des restaurants du territoire et de leurs caractéristiques (cuisine centrale, autonome, satellite...).
- Le recensement des contraintes et des leviers des restaurants collectifs en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement des achats en circuits courts.
- Le recensement des besoins et des attentes des représentants de la restauration collective en matière d'information et de formation pour répondre notamment aux objectifs de la loi Egalim dans un contexte économique contraint.

PROFIL

- Etudiant(e) en Master niveau 1 ou 2 Gestion des territoires et développement local, Sociologie ou Géographie
- Affinités pour le monde rural et agricole ou équivalent
- Sens du relationnel et facilités de contact pour les enquêtes
- Capacité d'animation de réunions
- Bonnes capacités de rédaction et de synthèse
- Capacités d'organisation et aptitudes au travail en autonomie
- Maîtrise de l'outil informatique (textes, tableur, présentations)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Indemnité en fonction de la réglementation en vigueur (à ce jour 600,60€ / mois) + tickets restaurant

Permis B obligatoire

Véhicules de service selon disponibilités, sinon remboursement des frais de déplacements selon les tarifs de la fonction publique

Résidence administrative : Saint-Pons-de-Thomières (34)

Suivi du stage assuré par Béatrice LAUZE chargée de mission Alimentation Durable et Projet Alimentaire Territorial

Contact pour le poste :

Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Béatrice LAUZE chargée de mission alimentation durable

mail : alimentation@parc-haut-languedoc.fr

n° de téléphone : 04 67 97 38 22 et 07 84 16 59 20

Faire parvenir une lettre de motivation avec curriculum vitae à :

Monsieur le Président du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

1 Place du Foirail – BP 9 - 34220 SAINT PONS DE THOMIERES

ou par courriel : alimentation@parc-haut-languedoc.fr

Les candidatures seront analysées au fur et à mesure de leur réception.

Les entretiens de recrutement sont à prévoir selon les disponibilités des candidates en présentiel, ou par visioconférence.